## Groupe STG

# Rapport de durabilité VSME

### Exercice 2025

Norme volontaire de reporting de durabilité pour les PME (VSME) — EFRAG
Option B — Module de base et module complémentaire
Rapport consolidé

1. Introduction ..... 3
1.1 Qui sommes-nous ? ..... 3
1.2 Notre modèle d'affaires ..... 5
1.3 Bases de préparation du rapport ..... 6
2. Pilotage et gouvernance de notre démarche RSE ..... 6
3. Réduire notre impact environnemental ..... 7
3.1 Énergie et changement climatique ..... 7
Consommation d'énergie (B3) ..... 7
Émissions de gaz à effet de serre — Scopes 1 et 2 (B3) ..... 7
Émissions de Scope 3 (C2) ..... 8
Objectifs de réduction et transition climatique (C3) ..... 9
Risques climatiques (C4) ..... 10
3.2 Pollution de l'air, de l'eau et des sols (B4) ..... 10
3.3 Biodiversité et écosystèmes (B5) ..... 11
3.4 Eau (B6) ..... 11
3.5 Ressources, économie circulaire et déchets (B7) ..... 12
4. Notre responsabilité sociale ..... 12
4.1 Effectifs — caractéristiques générales (B8, C5) ..... 12
4.2 Santé et sécurité au travail (B9) ..... 13
4.3 Rémunération, dialogue social et formation (B10) ..... 14
4.4 Diversité et inclusion ..... 15
4.5 Droits humains, conditions de travail et incidents (C6, C7) ..... 15
Travailleurs de la chaîne de valeur ..... 16
4.6 Santé et sécurité des consommateurs et utilisateurs finaux ..... 16
5. Gouvernance et éthique ..... 16
5.1 Cadre éthique et lutte contre la corruption (B11) ..... 16
5.2 Achats responsables et chaîne d'approvisionnement ..... 17
5.3 Confidentialité et protection des données ..... 17
5.4 Activités sensibles, indices de référence de l'UE et diversité de la gouvernance (C8, C9) 17
6. Tableau de correspondance VSME ..... 18
Annexe — Indicateurs clés de performance ..... 18

# 1. Introduction

## 1.1 Qui sommes-nous ?

Le Groupe STG est un acteur national du transport et de la logistique de marchandises sous température dirigée. Spécialisés dans le transport de produits frais, nous accompagnons au quotidien les acteurs de l'agroalimentaire et de la grande distribution, avec une organisation articulée autour de deux activités : le transport (BU Transport) et la logistique (BU Logistique).

Nos activités relèvent du code NACE 49.41 « Transports routiers de fret », qui recouvre en France les codes NAF 49.41A (fret interurbain) et 49.41B (fret de proximité). Au titre de l'exercice 2025, nous employons 2 725 personnes, réalisons un chiffre d'affaires consolidé de 386 M€ et présentons un total de bilan de 175 M€. La totalité de nos opérations et de nos actifs significatifs se situe en France.

Notre siège et nos fonctions support (STG Services) sont implantés à Noyal-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine). Nous nous appuyons sur un réseau d'agences et de plateformes réparties sur l'ensemble du territoire national :

| Site | Adresse | Activité |
|---|---|---|
| STG Services (siège) | 1 rue de la Richardière, 35530 Noyal-sur-Vilaine | Fonctions support |
| STG Rennes | 1 rue de la Richardière, 35530 Noyal-sur-Vilaine | Transport |
| STG Bordeaux | Chemin du Baron, ZI Le Baron 2, 33127 Saint-Jean-d'Illac | Transport |
| STG Caen | 15 rue du Marais, 14630 Frénouville | Transport |
| STG Chambéry | ZI Bissy, 926 avenue de la Houille Blanche, 73091 Chambéry | Transport |
| STG Cholet | 19 rue Gustave Fouillaron, 49306 Cholet | Transport |
| STG Clermont | 22 rue du Pré Comtal, 63100 Clermont-Ferrand | Transport |
| STG Grenoble | 117 rue des Alliés, 38030 Grenoble | Transport |
| STG Le Mans | Route de Paris – RD 323, 72470 Champagné | Transport |
| STG Lille | ZA Les Botiaux, 62820 Libercourt | Transport |
| STG Lorient | Parc d'Activités Kermarhan, 56690 Nostang | Transport |
| STG Villars les Dombes | ZA de la Tuilerie – Rue Pierre Poivre, 01330 Villars-les-Dombes | Transport |
| STG Lyon Sud | ZI du Val de Charvas, 69360 Communay | Transport |
| STG Morlaix | ZA du Grand Launay, rue Kereliza, 29674 Saint-Martin-des-Champs | Transport |
| STG Nancy | 309 impasse Clément Ader, 54715 Ludres | Transport |
| STG Orly | 6 rue du Moulin à Cailloux, 94567 Orly | Transport |
| STG Pau | ZA Marcel Dassault, 64170 Artix | Transport |

| Site | Adresse | Activité |
|---|---|---|
| STG Pons | Goutrolles, 17800 Pons | Transport |
| STG Quimper | ZA Kerourvois Sud, 12 rue Lavoisier, 29551 Ergué-Gabéric | Transport |
| STG Reims | 21 rue du Moulin Florent, 51420 Witry-lès-Reims | Transport |
| STG Rouen | Rue Ampère, 76150 Maromme | Transport |
| STG St Brieuc | Les Hautières, 22440 Trémuson | Transport |
| STG Strasbourg | ZAC Sud, 67231 Huttenheim | Transport |
| STG Toulouse | 19 rue Léon Jouhaux, ZI du Terroir, 31140 Saint-Alban | Transport |
| STG Toulouse Logistique | ZI de la Plaine, Chemin de Casselèvres, 31790 Saint-Jory | Logistique |
| STG Avignon | ZAC du Plan – 195 allée des Barbaroux, 84320 Entraigues-sur-Sorgues | Logistique |
| STG Dijon | 7 rue de la Renouille, 21600 Longvic | Logistique |
| STG Givors | ZI Vallée du Gier, rue de la Démocratie, 69700 Givors | Logistique |
| STG Lille Logistique | 32 rue Louis Joseph Gay-Lussac, 62220 Carvin | Logistique |
| STG Lyon Nord Logistique | ZA de la Tuilerie – Rue Pierre Poivre, 01330 Villars-les-Dombes | Logistique |
| STG Lyon Sud Logistique | ZI du Val de Charvas, 69360 Communay | Logistique |
| STG Beychac | Route de Canteloup, ZA du Bos Plan, 33750 Beychac-et-Caillau | Logistique |
| STG Mitry Mory Logistique | 2-4 rue Albert Caquot, 77290 Compans | Logistique |
| STG Nantes | ZI Les Dorices, rue de l'Industrie, 44330 Vallet | Logistique |
| STG Paris Logistique | 4 rue de la Patelle, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône | Logistique |
| STG Wissous | 1549 rue du Berger, 91320 Wissous | Logistique |

Notre démarche de durabilité est reconnue par plusieurs évaluations, labels et certifications :

| Certification / label | Périmètre | Date | Résultat |
|---|---|---|---|
| Évaluation EcoVadis | Groupe | Novembre 2025 | 61/100 |
| Label Engagé RSE (AFNOR, modèle AFAQ 26000) | Siège | Avril 2024 | 51/100 |
| Certification IFS | Site de Wissous<br>Site de Carvin<br>Site de Lille<br>Site de Rouen<br>Site de Lorient<br>Site de Villars les dombes Transport<br>Stg Villars les dombes logistique<br>Site de Strabourg<br>Site de SOA<br>Site de Nantes<br>Site d'Avignon<br>Site Lyon nord<br>Site Givors<br>Site de Dijon | Année 2025 | Certifiés |
| Certification Agriculture biologique | Wissous<br>Villars<br>Carvin | Année 2025 | Certifiés |
| Référentiel MASE | Site de Lille | Septembre 2025 | 78,6% |

## 1.2 Notre modèle d'affaires

Notre cœur de métier est le transport de marchandises sous température dirigée, complété par des prestations logistiques également sous température dirigée. Nous intervenons exclusivement sur des marchés B2B ; nos principales relations commerciales sont les industriels de l'agroalimentaire et les enseignes de la grande distribution. La maîtrise de la chaîne du froid est au centre de notre qualité de service.

Notre stratégie intègre des éléments clés liés aux enjeux de durabilité :

- le « verdissement » de notre parc de véhicules ;
- un approvisionnement en électricité verte à hauteur de 80 % d'ici 2028 ;
- un engagement en faveur de la plantation d'arbres afin de favoriser la création de puits de carbone, afin de compenser en partie notre impact $CO_2$ ;
- le maintien d'un salaire décent et l'accès à la formation pour l'ensemble de nos collaborateurs;
- la protection de nos salariés face aux risques liés à la santé et à la sécurité au travail ;
- l'engagement de partenariats commerciaux durables et transparents avec nos clients.

En 2026, nous avons actualisé notre analyse de double matérialité. Parmi les enjeux jugés les plus matériels figurent la santé et la sécurité au travail (y compris celle de nos parties prenantes), le climat social, la formation, l'énergie, l'égalité professionnelle, la Diversité au sens large du terme, la pollution, le changement climatique, la culture d'entreprise et la gestion des parties prenantes ; l'eau, les déchets et les matières premières y apparaissent à un niveau de matérialité plus modéré.

## 1.3 Bases de préparation du rapport

Ce rapport est établi selon la norme volontaire de reporting de durabilité pour les PME (VSME) publiée par l'EFRAG, en retenant l'option B, qui combine le module de base et le module complémentaire. Il porte sur l'exercice 2025. Les données d'émissions de gaz à effet de serre portent sur l'année civile 2025 pour les scopes 1 et 2 et sont issues de notre Bilan Carbone® pour le Scope 3, dernière période d'analyse disponible.

Il s'agit d'un rapport consolidé : il couvre l'ensemble des entités et établissements du Groupe STG listés au § 1.1 ( Sites Transport et Sites Logistique), selon une approche de contrôle opérationnel.

A toutes fins utiles il est précisé qu'au cours de l'année 2026, les activités Logistique sont sorties du périmètre du Groupe STG, les objectifs à moyen et long terme ont donc été définis pour l'activité Transport.

Les informations présentées proviennent de nos réponses au questionnaire VSME, de nos politiques et procédures internes (politique environnementale, politique sociale, charte éthique, code éthique, politique et procédure d'achats responsables, politique de sécurité des systèmes d'information), de notre Bilan Carbone® / BEGES, de nos bilans de formation présentés au CSE et de nos registres de suivi. Aucune divulgation n'a été omise en raison de son caractère classifié ou sensible. Lorsqu'une donnée n'est pas disponible à la date du rapport, elle est signalée par la mention « Non communiqué" .

# 2. Pilotage et gouvernance de notre démarche RSE

Nous disposons d'une politique RSE générale, publique, déclinée en politiques et chartes thématiques : politique environnementale, politique sociale, charte éthique et code éthique de lutte contre la corruption, politique d'achats responsables et charte fournisseurs RSE, charte éthique de recrutement et politique de sécurité des systèmes d'information.

La mise en œuvre de cette politique est pilotée par notre responsable RSE, membre de la direction générale. Elle s'appuie sur un comité RSE réunissant les services ressources humaines et QHSE, les achats, le juridique, la finance et l'informatique qui veillent à la conformité des textes avec la législation. Nos chartes sont approuvées par le comité RSE et le COMEX, responsables de leur application et de leur disponibilité ; les directeurs de région et les directeurs de sites assurent ensuite leur diffusion auprès des équipes en agence.

Pour les années à venir, nous prévoyons de désigner des référents RSE sur chaque site afin d'impliquer l'ensemble des collaborateurs, d'intégrer la RSE dans les objectifs des managers et d'intégrer des objectifs RSE dans les décisions d'investissement du Groupe.

| Enjeu / politique | Responsable(s) |
|---|---|
| Coordination de la politique RSE | Responsable RSE, membre de la direction générale |
| Énergie et changement climatique | Responsable Parc ; Responsable RSE |
| Pollution | Responsable Environnement ; Responsable RSE |
| Biodiversité | Responsable Environnement ; Responsable RSE |
| Eau | Responsable Environnement ; Responsable RSE |

| Enjeu / politique | Responsable(s) |
|---|---|
| Ressources et déchets | Responsable Achats ; Responsable RSE |
| Force de travail (salariés) | Politique sociale portée par la Responsable Relations Sociales et Développement des Talents (Anne-Charlotte Le Bars), sous la supervision du Directeur des Ressources Humaines et QHSE (Patrick Woitrain) ; Responsable RSE |
| Travailleurs de la chaîne de valeur | Responsable Achats (politique d'achats responsables portée par Lucie Puygauthier, Acheteuse Groupe); Responsable RSE |
| Communautés affectées | Service RH ; Responsable RSE ; |
| Santé et sécurité des consommateurs et utilisateurs finaux | Responsable santé et sécurité ; Responsable QHSE ; |
| Sécurité des systèmes d'information | RSSI (Yoann Malle) |

# 3. Réduire notre impact environnemental

En tant que transporteur de produits frais, nous opérons dans un secteur à fort impact climatique : nos émissions sont principalement liées à la consommation de gazole de notre flotte, à la sous-traitance de transport et à nos immobilisations (véhicules et bâtiments). Notre politique environnementale, mise en place en 2022 et mise à jour en 2025 puis en 2026, fixe un cap de réduction de 20 % de nos émissions de GES d'ici 2030.

## 3.1 Énergie et changement climatique

### Consommation d'énergie (B3)

En 2025, notre consommation d'énergie se répartit comme suit :

| Poste de consommation | Quantité (MWh) |
|---|---|
| Électricité renouvelable | 48 776 |
| Électricité non renouvelable | 36 095 |
| Combustibles renouvelables | 1 511 |
| Combustibles non renouvelables | 229 815 |
| Total | 316 197 |

Les combustibles non renouvelables, majoritairement le gazole consommé par nos poids lourds, représentent l'essentiel de notre consommation. L'électricité, utilisée notamment pour la production de froid sur nos plateformes, est déjà renouvelable à plus de la moitié.

### Émissions de gaz à effet de serre — Scopes 1 et 2 (B3)

| Émissions de GES | Valeur 2025 ($tCO_2e$) |
|---|---|
| Scope 1 | 64 191 |
| Scope 2 — méthode fondée sur le marché (garanties d'origine) | 2 585 |

| Émissions de GES | Valeur 2025 ($tCO_2e$) |
|---|---|
| Scope 2 — méthode fondée sur la localisation (estimation) | 4 413 |
| Total Scopes 1 et 2 (Scope 2 fondé sur le marché) | 66 776 |
| Total Scopes 1 et 2 (Scope 2 fondé sur la localisation) | 68 604 |

Notre Scope 2 est présenté selon deux méthodes. La méthode fondée sur le marché tient compte de nos contrats d'électricité d'origine renouvelable, couverts par des garanties d'origine. La méthode fondée sur la localisation, privilégiée par la norme VSME, applique à l'ensemble de notre consommation d'électricité (84 871 MWh) le facteur d'émission moyen du mix électrique français, retenu à 52 $gCO_2e/kWh$.

Nous avons réalisé un Bilan Carbone® / BEGES en listant nos activités, en collectant les données d'activité et en appliquant des facteurs d'émission (approche physique et, le cas échéant, approche monétaire), afin de calculer nos émissions sur les trois scopes, avec un périmètre consolidé en contrôle opérationnel. Les résultats sont restitués au format réglementaire BEGES et selon le référentiel ISO/TR 14069:2013.

Les données mobilisées sont : les factures d'électricité et les relevés de consommation de gaz et de carburants pour l'énergie ; les fiches de maintenance pour les émissions hors énergie (fluides frigorigènes) ; les factures et fichiers comptables pour les achats et les immobilisations ; nos données internes pour le fret et les déchets ; une analyse des déplacements pour les trajets domicile-travail. En l'absence de données complètes pour certains entrepôts, des hypothèses fondées sur leur superficie ont été retenues.

Notre intensité GES, calculée selon la norme VSME (émissions des Scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires), s'élève à 173 $tCO_2e$ par million d'euros de chiffre d'affaires en 2025 (Scope 2 fondé sur le marché). À titre complémentaire, l'intensité calculée sur notre empreinte carbone globale 2025 (Scopes 1, 2 ( données 2025 ) et 3 (données 2024) est de 414 $kgCO_2e$ par k€ de chiffre d'affaires .

Sur l'année civile 2024, notre empreinte carbone globale a été évaluée à 202 113 $tCO_2e$, avec une incertitude de 25 %. Les principaux postes sont les intrants et services (dont la sous-traitance de transport), l'énergie (gazole) et les immobilisations.

## Émissions de Scope 3 (C2)

Nous n'avons pas encore retenu de déclaration formelle et complète de notre Scope 3 au titre du VSME. Nous présentons néanmoins, à titre d'information, les estimations par catégorie issues de notre Bilan Carbone® :

| Catégorie de Scope 3 | Émissions estimées 2024 ($tCO_2e$) |
|---|---|
| Achats de produits et services | 47 291 |
| dont services externalisés (achats de services) | 42 409 |
| Immobilisations | 38 989 |
| Investissements | 34 402 |
| Déplacements domicile-travail | 8 409 |
| Transport et distribution aval | 7 315 |
| Déchets générés dans les opérations | 2 940 |

| Catégorie de Scope 3 | Émissions estimées 2024 ($tCO_2e$) |
|---|---|
| Déplacements professionnels | 59 |
| Transport et distribution des marchandises en amont | 0 |
| Activités liées aux combustibles et à l'énergie (hors Scopes 1 et 2) | 0 |
| Actifs loués en amont | Non communiqué |
| Utilisation des produits vendus | Non communiqué |
| Traitement des produits vendus en fin de vie | Non communiqué |
| Franchises | Non communiqué |
| Actifs loués en aval | Non communiqué |

Les émissions des services externalisés sont comprises dans la catégorie « Achats de produits et services » et ne doivent pas être additionnées une seconde fois.

## Objectifs de réduction et transition climatique (C3)

Nous avons défini des objectifs de réduction de nos émissions de GES couvrant les Scopes 1, 2 et 3, avec 2024 comme année de référence et 2028 comme année cible. Le plan d'actions issu de notre Bilan Carbone® vise une réduction de 3,82 % de nos émissions à horizon 2028 par rapport à 2024, soit environ 7 730 $tCO_2e$, répartie entre notre flotte en propre et l'affrètement :

| Levier | Réduction visée ($tCO_2e$) | % du bilan |
|---|---|---|
| Intégration de 3,75 % de HVO | 1 814 | 0,90 % |
| Renouvellement de la flotte en 2028 (-1,5 % de consommation) | 874 | 0,43 % |
| 100 % des conducteurs formés à l'éco-conduite | 2 914 | 1,44 % |
| Optimisation des itinéraires (-1 %) | 583 | 0,29 % |
| 1,5 % des prestataires utilisant des carburants alternatifs | 626 | 0,31 % |
| 35 % des prestataires engagés dans un label RSE | 918 | 0,45 % |
| Réduction totale sur 4 ans | 7 730 | 3,82 % |

Notre politique environnementale fixe par ailleurs une ambition de réduction de 20 % de nos émissions de GES d'ici 2035, ainsi que les objectifs suivants :

- 90 % de véhicules EURO 6 d'ici fin 2026 ;
- Une part d'électricité d'origine renouvelable de 50 % fin 2026, 65 % fin 2027 et 80 % fin 2028, sur la base de nos garanties d'origine ;
- 100 % des conducteurs poids lourds formés à l'éco-conduite au 31 décembre 2026 ;
- Une consommation de gazole de la flotte poids lourds ramenée à 28 L/100 km au 31 décembre 2026 (-0,8 %) ;
- Le basculement de 50 % du parc de véhicules légers en 100 % électrique d'ici 2030.

Les principales actions engagées ou prévues sont :

- Scope 1 : renouvellement du parc avec des motorisations moins polluantes (porteurs bio-carburant B100 et COC100, véhicules à puissance réduite de 480 à 450 CH, groupes froids à haute efficacité énergétique), essais techniques de camions électriques et de remorques frigorifiques solaires, schémas de transport optimisés et éco-conduite (gain mesuré de 0,3 L/100 km) ;
- Scope 2 : achat d'électricité verte, réduction des consommations (passage en LED des points lumineux), prévention et sensibilisation ;
- Scope 3 : recours à des transporteurs labellisés / engagés dans des démarches environnementales et RSE pour nos achats de sous-traitance, déploiement d'un plan de mobilité pour le siège, installation de bornes de recharge sur les sites et conversion de la flotte de véhicules légers en hybride ou électrique.

### Risques climatiques (C4)

Nous avons identifié, à l'aide de notre matrice de double matérialité, des aléas physiques et des événements de transition liés au climat présentant un risque pour nos activités :

- Aléas physiques affectant le réseau routier : fissures de routes, effondrement d'ouvrages, inondations, intempéries de grande ampleur ;
- Conséquences du changement climatique sur le métier de conducteur, soumis à des montées et descentes de véhicule fréquentes avec de possibles écarts de température importants ;
- Hausse du coût du carburant ;
- Coûts de transition liés à l'évolution nécessaire vers un parc de véhicules propres.

Les effets négatifs potentiels identifiés sur nos opérations et notre performance concernent les émissions de GES de nos véhicules, la pollution de l'air liée à la combustion de carburant, notre consommation d'énergie et le risque de rupture de la chaîne du froid, pouvant rendre des marchandises impropres à la consommation. Ces risques sont de nature physique, de transition et de responsabilité ; certains effets sont déjà effectifs, d'autres pourraient survenir à moyen terme.

Nos actions d'adaptation portent sur la réduction de notre impact carbone, la création et le développement de puits de carbone, l'optimisation de nos tournées et la réduction de la vitesse de nos véhicules.

## 3.2 Pollution de l'air, de l'eau et des sols (B4)

Nous déclarons nos émissions de polluants dans le cadre d'une démarche volontaire de management environnemental, liée à notre Label Engagé RSE.

La quantité de Co2 déclarée correspond au périmètre du Scope 1

| Milieu | Polluant | Quantité émise |
|---|---|---|
| Air | $CO_2$ | 64 191 680 kg |
| Air | Autres polluants (NOx, particules…) | Non communiqué |
| Eau | — | Non communiqué |
| Sols | — | Non communiqué |

Pour limiter nos émissions atmosphériques, nous assurons un entretien régulier des moteurs, renouvelons notre parc avec des motorisations moins polluantes et des énergies alternatives (B100, gaz, électrique), optimisons nos tournées et réduisons les kilomètres à vide. Nous

prévoyons de poursuivre ce renouvellement avec une flotte pilote de véhicules électriques et de renforcer la réduction et la gestion de nos déchets.

Notre politique environnementale fixe un objectif de réduction des émissions de NOx des véhicules légers, avec une cible de 1 200 kg au 31 décembre 2028 et de 725 kg au 31 décembre 2030. Plus largement, nous visons une réduction de 3,82 % de nos émissions de GES à horizon 2028.

## 3.3 Biodiversité et écosystèmes (B5)

Un de nos sites, d'une superficie de 0,45 hectare, est situé dans ou à proximité d'une zone sensible sur le plan de la biodiversité. Nous ne suivons pas, à ce jour, d'autres indicateurs relatifs à l'utilisation des sols (surface totale utilisée, surface imperméabilisée, surfaces gérées en faveur de la nature sur site et hors site : non communiqué).

Nous avons engagé des mesures pour limiter nos impacts sur la biodiversité ; nous déployons actuellement des démarches locales en faveur de la biodiversité en fonction de la faisabilité de chaque site ( ruches, éco-pâturage, tonte raisonnée …)

Pour l'avenir, nous prévoyons de renforcer l'intégration des enjeux de biodiversité dans nos achats responsables : évaluation RSE des fournisseurs, critères environnementaux dans les appels d'offres, exigences contractuelles renforcées, suivi d'indicateurs environnementaux, développement de solutions d'économie circulaire et formation des équipes achats. Nous souhaitons également privilégier les fournisseurs engagés dans des démarches environnementales reconnues et développer des plans de progrès avec nos partenaires stratégiques.

## 3.4 Eau (B6)

| Indicateur | Valeur |
|---|---|
| Eau prélevée sur l'ensemble des installations | 65 685 m³ |
| dont prélevée en zones à fort stress hydrique | 0 m³ (pas de suivi spécifique à ce jour) |
| Procédés de production à forte consommation d'eau | Non |
| Consommation nette d'eau | Non applicable (pas de procédés à forte consommation d'eau) |

Nos sites sont équipés de séparateurs d'hydrocarbures qui filtrent les eaux pluviales avant leur rejet dans les réseaux d'assainissement communaux, notamment au niveau de nos stations-service. Nos cuves de stockage sont à double enveloppe, et certaines sont équipées d'un système de détection de fuite.

Nous envisageons de récupérer l'eau de pluie, lorsque nos bâtiments le permettent, pour alimenter nos stations de lavage. Nous n'avons pas encore défini d'objectifs chiffrés en matière de gestion de l'eau.

## 3.5 Ressources, économie circulaire et déchets (B7)

Nous appliquons des principes d'économie circulaire dans nos activités. Les palettes de transport sont réutilisées et réparées, puis revendues pour être reconditionnées, afin de fonctionner autant que possible en circuit fermé ; nous utilisons des palettes Europe dans une logique d'économie circulaire. Un grand nombre de nos sites disposent d'agents de maintenance qui s'engagent au quotidien à réparer avant de remplacer. Nous avons également réduit notre consommation de film plastique dans les emballages.

| Indicateur | Valeur déclarée en kg |
|---|---|
| Déchets non dangereux générés | 3 777 190 |
| Déchets dangereux générés | 21 130 |
| Déchets détournés vers le recyclage ou la réutilisation | 2 902 340 |
| Masse de matériaux utilisés | Non applicable (secteur sans flux de matières important) |

Notre objectif est de réduire de 5 % nos volumes de déchets industriels banals (DIB). Nous souhaitons améliorer le traitement des déchets sur nos sites et sensibiliser nos collaborateurs au rôle de l'économie circulaire et aux démarches possibles.

# 4. Notre responsabilité sociale

Notre politique sociale, portée par la Responsable Relations Sociales et Développement des Talents et supervisée par notre Directeur des Ressources Humaines et QHSE, vise à faire de nos collaborateurs les moteurs de notre performance et de notre qualité de service. Elle repose sur nos valeurs (engagement, expertise, transparence, proximité) et sur des principes de respect, d'équité et d'inclusion, de responsabilité, d'excellence opérationnelle et de dialogue social constructif. Elle est communiquée à chaque collaborateur dès son arrivée, accessible sur l'intranet et révisée au moins une fois par an (dernière version : juillet 2026).

## 4.1 Effectifs — caractéristiques générales (B8, C5)

| Indicateur | Valeur 2025 |
|---|---|
| Effectif total (personnes) | 2 725 |
| Salariés en contrat permanent (ETP) | 2 555,69 |
| Salariés en contrat temporaire | 74 |
| Femmes | 530 |
| Hommes | 2 195 |
| Autre identité de genre | Non communiqué |
| Pays des contrats de travail | France |
| Taux de rotation du personnel | 23,9 % |
| Ratio femmes-hommes au niveau managérial | 54 |
| Travailleurs indépendants travaillant exclusivement pour nous | 0 |
| Travailleurs intérimaires | 630 |

Notre effectif est composé à 80,5 % d'hommes et 19,5 % de femmes. Il se répartit entre ouvriers (65,6 %), agents de maîtrise (15,3 %), employés (10,3 %) et cadres (8,7 %), et par activité entre la conduite (37,1 %), la manutention (31,9 %), les fonctions administratives (29,9 %) et l'atelier (1,2 %).

Afin de limiter nos impacts négatifs sur nos collaborateurs, nous déployons des actions de prévention des risques professionnels, des formations, des dispositifs de sensibilisation à la sécurité et une politique favorisant la qualité de vie au travail. Nos engagements sur les conditions de travail sont assortis d'objectifs chiffrés :

| Objectif | Cible | Échéance |
|---|---|---|
| Nombre moyen d'infractions RSE / CT par chauffeur et par mois (-17 %) | 5 | 31/12/2026 |
| Taux de participation à l'enquête de satisfaction | 24 % | 31/10/2026 |
| Part des salariés bénéficiant d'un régime de partage des bénéfices (dont intéressement) | 95 % | 31/12/2026 |

Nous poursuivons le renforcement de notre politique RH autour du développement des compétences, de l'employabilité et de la qualité de vie au travail : extension des parcours de formation métiers et managériaux, développement de la formation interne, accompagnement des évolutions professionnelles, renforcement de l'égalité des chances et poursuite des actions en faveur de la santé, de la sécurité et de l'engagement des collaborateurs. Nous suivons des indicateurs RH et RSE en matière de formation, de santé et sécurité, de dialogue social, de diversité, d'absentéisme, de turnover et de développement des compétences.

## 4.2 Santé et sécurité au travail (B9)

| Indicateur | Valeur 2025 |
|---|---|
| Nombre d'accidents du travail enregistrés | 282 |
| Taux d'accidents du travail (pour 200 000 heures travaillées) | 12,59 |
| Décès résultant de blessures ou de maladies professionnelles | 2 * |

*Les 2 décès recensés sur la période sont consécutifs à des accidents de trajet et ne présentent aucun lien avec l'activité professionnelle ou les conditions de travail.

La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont notre première priorité. Chaque nouvel arrivant, y compris intérimaire, suit un accueil sécurité adapté à son métier (exploitation, fonctions support, conduite), qui rappelle nos règles d'or : travailler sobre, n'entrer dans un véhicule à quai que si la clé ou le badge est accroché à la porte de quai, céder la priorité aux véhicules et engins en tant que piéton, porter ses EPI et ne conduire un engin qu'avec une autorisation adaptée. Les risques principaux identifiés sont la manipulation des engins de manutention, les chutes (de quai, de cabine), les manutentions manuelles et le risque routier.

Nos objectifs pour 2026 (année de référence 2025) :

- Réduire de 10 % le taux de fréquence (TF1) sur 12 mois des accidents du travail avec arrêt (hors intérimaires), soit une cible de 47 au 31 décembre 2026 ;
- Analyser 100 % des accidents avec arrêt et en identifier les causes racines ;
- Former 100 % des nouveaux arrivants (intérimaires compris) aux risques liés à leur métier.

En 2025, nos formations obligatoires et de sécurité (FCO, CACES, habilitations, sauveteurs secouristes du travail, incendie, guides et serre-files…) ont représenté plus de 12 000 heures. Notre plan 2026 renforce le volet santé et prévention avec le programme « Transportez-vous bien » (prévention santé et des addictions, gestes et postures, gestion du stress, prévention des conflits), le parcours M-Distracteurs sur l'usage du smartphone au volant et des formations en santé et sécurité avec la CARSAT.

## 4.3 Rémunération, dialogue social et formation (B10)

| Indicateur | Valeur 2025 |
|---|---|
| Salariés rémunérés au moins au salaire minimum applicable | Oui, 100 % |
| Écart de rémunération moyen femmes-hommes | -5,69 % Un écart de rémunération négatif traduit une rémunération moyenne plus élevée des femmes que des hommes. |
| Salariés couverts par une convention collective | 100 % |
| Heures de formation moyennes par femme | 5,52 h |
| Heures de formation moyennes par homme | 8,71 h |
| Heures de formation moyennes — autre identité de genre | 0 h |

L'ensemble de nos salariés relève de la Convention Collective Nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport. Nous nous engageons à mener une politique de rémunération équitable, compétitive et transparente, et visons à maintenir à 0 % la part de salariés payés en dessous de la référence de salaire adéquat.

Nous entretenons des relations de confiance avec les représentants du personnel, favorisons la concertation et la négociation sur les sujets clés et impliquons les partenaires sociaux dans nos projets de transformation. Nos objectifs : maintenir 100 % de salariés couverts par une convention collective et par des représentants des travailleurs, et tenir au moins une réunion de dialogue social par trimestre (4 par an au 31 décembre 2026).

En 2025, notre plan de développement des compétences a représenté 812 375 € (0,82 % de la masse salariale), pour 2 460 départs en formation et 20 262 heures de formation, en complément de la contribution unique à la formation (995 865 €). Pour 2026, le plan prévisionnel s'élève à 1 387 352 €, soit un investissement total formation de 2 341 260 € (2,45 % de la masse salariale), avec un effort marqué sur le management, la formation interne REFLEX, la réglementation sociale du transport et la santé. Nous accueillons également de nombreux alternants dans nos agences et au siège, du CAP au Master.

En 2025, 49,5 % des entretiens annuels ont été réalisés à l'échelle du Groupe (73,8 % pour les cadres et agents de maîtrise, 41,8 % pour les employés et ouvriers). Nos objectifs à fin 2026 : 59 % de la main-d'œuvre ayant reçu une formation liée à sa carrière ou à l'acquisition de nouvelles

compétences, 1 599 salariés formés et 59 % des salariés ayant bénéficié d'une évaluation de performance et d'un échange sur leur développement de carrière.

## 4.4 Diversité et inclusion

Nous luttons activement contre toutes les formes de discrimination, promouvons l'égalité professionnelle (femmes-hommes, intergénérationnelle, handicap) et sensibilisons nos équipes à l'inclusion. Notre charte éthique de recrutement garantit un processus équitable et transparent : chaque candidat est traité sans discrimination et aucun frais de recrutement ne peut lui être imputé.

| Objectif | Cible | Échéance |
|---|---|---|
| Mise en place d'une base de recensement des alertes pour discrimination ou harcèlement | 0 alerte | 30/06/2026 |
| Mise en place d'un indicateur de recensement des incidents de discrimination | 0 incident | 30/06/2027 |
| Action annuelle de sensibilisation à la diversité et à l'inclusion auprès des managers et des équipes | 80 % de salariés sensibilisés | 30/06/2027 |

## 4.5 Droits humains, conditions de travail et incidents (C6, C7)

Notre charte éthique et notre politique sociale constituent notre politique en matière de droits humains pour nos propres salariés. Elles couvrent le travail forcé, le travail des enfants, la traite des êtres humains, la discrimination et la prévention des accidents : notre charte éthique nous engage à fournir un environnement de travail sûr et sain et à encourager activement la prévention des accidents et des maladies professionnelles.

Notre procédure de prévention du travail des enfants et du travail forcé (mise à jour en septembre 2026), pilotée par la Direction des Ressources Humaines, s'applique à toutes nos sociétés et à toutes les catégories de travailleurs (permanents, alternants, stagiaires, intérimaires). Elle prévoit notamment la vérification de l'identité, de l'âge et de l'autorisation de travail avant toute prise de poste, une protection renforcée des jeunes travailleurs, l'interdiction de toute coercition ou restriction de la liberté de mouvement, l'interdiction de conserver les pièces d'identité originales des salariés et la sensibilisation des fonctions exposées.

Nous disposons d'un mécanisme de traitement des plaintes. Tout salarié ou tiers peut alerter sa hiérarchie, les Ressources Humaines, un représentant du personnel ou utiliser notre dispositif d'alerte interne, de façon confidentielle et sans rétorsion. Un kit de signalement du harcèlement moral et sexuel (créé en 2025, mis à jour en octobre 2026) encadre le recueil des signalements, l'enquête et ses conclusions ; des référents harcèlement sont formés au sein de nos établissements.

| Incidents confirmés au sein de nos effectifs | 2025 |
|---|---|
| Travail des enfants | Aucun |
| Travail forcé | Aucun |
| Traite des êtres humains | Aucun |
| Discrimination | Aucun |
| Autres sujets | Aucun |
| Incidents impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés ou des consommateurs | Aucun |

Nous visons à maintenir à zéro le nombre d'incidents confirmés et de condamnations liés au travail des enfants ou au travail forcé, et à intégrer une clause de respect des droits humains dans 100 % des nouveaux contrats fournisseurs à risque d'ici fin 2026.

### Travailleurs de la chaîne de valeur

Nous exigeons de nos fournisseurs le respect des droits humains et des normes du travail au travers de notre Charte Fournisseurs RSE, évaluons leurs pratiques sociales par des questionnaires RSE et les accompagnons dans une démarche d'amélioration continue. Nous mettons en place une notation de nos fournisseurs selon leur démarche RSE, incluant une question sur leur engagement en matière sociale et de qualité de vie au travail. Les agences de travail temporaire partenaires consacrent environ 2,5 % des montants facturés au financement de la formation et du développement des compétences des travailleurs temporaires.

## 4.6 Santé et sécurité des consommateurs et utilisateurs finaux

La maîtrise de la chaîne du froid est essentielle à la sécurité sanitaire des denrées que nous transportons et stockons. Nous contrôlons les températures des produits transportés et formons nos équipes aux risques, aux gestes et postures et à l'éco-conduite. Tous nos salariés, quel que soit leur métier, doivent être formés à l'hygiène, aux bonnes pratiques et à la sécurité alimentaire ; 14 de nos sites sont certifiés IFS. Ce sujet est piloté par notre Responsable QHSE et notre Responsable santé et sécurité.

# 5. Gouvernance et éthique

## 5.1 Cadre éthique et lutte contre la corruption (B11)

Au cours de l'exercice, nous n'avons fait l'objet d'aucune condamnation pour des faits de corruption ou de versement de pots-de-vin, et aucune amende n'a été prononcée à notre encontre à ce titre.

Notre dispositif éthique repose sur :

- une charte éthique fondée sur les Objectifs de développement durable de l'ONU, approuvée par le comité RSE et le COMEX, mise en place en 2024 et actualisée en septembre 2026 avec de nouvelles sections sur la lutte contre le blanchiment et les conflits d'intérêts ;
- un code éthique — guide pratique de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, conforme à la loi Sapin 2 (règles de conduite, politique cadeaux et invitations, mécénat et sponsoring, conflits d'intérêts) ;
- une cartographie des risques de corruption, actualisée en 2026, assortie de préconisations, notamment sur la sous-traitance ;
- une messagerie d'alerte et un dispositif de protection des lanceurs d'alerte ;
- des référents harcèlement ;
- des formations à la loi Sapin 2 : 49 % de nos collaborateurs ont été formés en 2025.

Nos objectifs : maintenir à zéro les incidents, alertes, amendes et condamnations liés à la corruption, à la fraude, au blanchiment d'argent et aux conflits d'intérêts ; former 100 % de nos collaborateurs à la loi Sapin 2 d'ici 2030 et 50 % à la lutte contre le blanchiment d'ici fin 2027 ; traiter les déclarations de conflits d'intérêts en moins de 15 jours.

## 5.2 Achats responsables et chaîne d'approvisionnement

Notre politique d'achats responsables, portée par notre Acheteuse Groupe, et notre Charte Fournisseurs RSE, signée par notre Président, fixent nos attentes envers nos fournisseurs : qualité, intégrité et refus de toute corruption, respect des droits humains et des normes sociales, réduction de l'empreinte environnementale, relations commerciales équitables (dont le respect des délais de paiement) et protection des données. La signature de la Charte est un prérequis obligatoire au référencement de tout nouveau fournisseur.

Notre procédure des achats responsables et de gestion des fournisseurs (2026) intègre au moins un critère RSE par famille d'achats, une approche en coût global, la valorisation des fournisseurs les plus performants sur les plans environnementaux et sociaux et un traitement gradué des écarts. Nous collaborons avec des ESAT et ateliers protégés pour favoriser l'inclusion dans notre chaîne d'approvisionnement.

| Objectif | Référence | Cible | Échéance |
|---|---|---|---|
| Fournisseurs sous accord-cadre national évalués sur leur approche RSE | 0 % (janv. 2023) | 30 % | 31/12/2027 |
| Fournisseurs signataires de la charte ou de la politique d'approvisionnement durable | 0 % (janv. 2023) | 70 % | 31/12/2026 |
| Acheteurs du service Achats Groupe formés à l'approvisionnement durable | 25 % (janv. 2024) | 50 % | 31/12/2026 |
| Sessions de sensibilisation à la diversité avec nos fournisseurs | — | 3 | 31/12/2027 |
| Partenariats / projets avec des ateliers protégés | — | 10 | 31/12/2026 |

## 5.3 Confidentialité et protection des données

Nous protégeons la confidentialité des informations relatives à nos clients, à nos collaborateurs et à notre entreprise, et traitons les données personnelles conformément au RGPD. Notre politique de sécurité des systèmes d'information, pilotée par notre RSSI et révisée chaque année, couvre les aspects humains, la sécurité physique, l'exploitation, le contrôle d'accès et la gestion des prestataires.

Nous menons des campagnes annuelles de sensibilisation à la cybersécurité. En 2025, 1 466 collaborateurs y ont été inscrits ; le taux moyen de participation s'est établi à 29 % pour les modules de formation et à 31 % pour les modules d'évaluation, avec un score moyen de 91 %. Nous visons 80 % de collaborateurs formés aux risques de sécurité de l'information d'ici décembre 2027.

## 5.4 Activités sensibles, indices de référence de l'UE et diversité de la gouvernance (C8, C9)

Nous ne sommes actifs dans aucun des secteurs suivants : armes controversées, culture et production de tabac, combustibles fossiles, production chimique. Nous ne sommes exclus d'aucun indice de référence de l'UE aligné sur l'Accord de Paris.

Le ratio de diversité de genre de notre organe de gouvernance s'établit à 29 %.

# 6. Tableau de correspondance VSME

| Code VSME | Disclosure | Section du rapport |
|---|---|---|
| B1 | Bases de préparation | § 1.1, § 1.3 |
| B2 | Pratiques, politiques et initiatives | § 2 et sections thématiques |
| B3 | Énergie et émissions de GES | § 3.1 |
| B4 | Pollution de l'air, de l'eau et des sols | § 3.2 |
| B5 | Biodiversité | § 3.3 |
| B6 | Eau | § 3.4 |
| B7 | Ressources, économie circulaire et déchets | § 3.5 |
| B8 | Effectifs — caractéristiques générales | § 4.1 |
| B9 | Santé et sécurité | § 4.2 |
| B10 | Rémunération, négociation collective et formation | § 4.3 |
| B11 | Condamnations et amendes pour corruption | § 5.1 |
| C1 | Stratégie et modèle d'affaires | § 1.1, § 1.2 |
| C2 | Pratiques et politiques — responsables ; Scope 3 | § 2, § 3.1 |
| C3 | Objectifs de réduction des GES et transition climatique | § 3.1 |
| C4 | Risques climatiques | § 3.1 |
| C5 | Effectifs — informations complémentaires | § 4.1 |
| C6 | Politiques et procédures en matière de droits humains | § 4.5 |
| C7 | Incidents graves en matière de droits humains | § 4.5 |
| C8 | Revenus de certains secteurs et exclusion des indices UE | § 5.4 |
| C9 | Diversité de genre de l'organe de gouvernance | § 5.4 |

# Annexe — Indicateurs clés de performance

| Thème | Indicateur | Valeur | Unité |
|---|---|---|---|
| Général | Chiffre d'affaires | 386 120 000 | € |
| Général | Total du bilan | 175 065 240 | € |
| Général | Effectif total | 2 725 | personnes |
| Énergie | Électricité renouvelable | 48 776 | MWh |
| Énergie | Électricité non renouvelable | 36 095 | MWh |
| Énergie | Combustibles renouvelables | 1 511 | MWh |
| Énergie | Combustibles non renouvelables | 229 815 | MWh |
| Énergie | Consommation totale d'énergie | 316 197 | MWh |
| Climat | Émissions Scope 1 | 64 191 | $tCO_2e$ |

| Thème | Indicateur | Valeur | Unité |
|---|---|---|---|
| Climat | Émissions Scope 2 (fondé sur le marché) | 2 585 | $tCO_2e$ |
| Climat | Émissions Scope 2 (fondé sur la localisation, estimation) | 4 413 | $tCO_2e$ |
| Climat | Intensité GES Scopes 1 et 2 (2025) | 173 | $tCO_2e$ / M€ CA |
| Climat | Intensité GES Scopes 1, 2 et 3 (2024) | 452 | $kgCO_2e$ / k€ CA |
| Climat | Empreinte carbone globale (2024) | 202 113 | $tCO_2e$ |
| Climat | Objectif de réduction GES 2024-2028 | -3,82 | % |
| Pollution | Émissions de $CO_2$ dans l'air | 64 191 680 | kg |
| Biodiversité | Sites en zone sensible (nombre / surface) | 1 / 0,45 | site / ha |
| Eau | Eau prélevée | 65 685 | $m^3$ |
| Eau | Eau prélevée en zone de stress hydrique | 0 | $m^3$ |
| Déchets | Déchets non dangereux | 4 016 | — |
| Déchets | Déchets dangereux | 21 130 | — |
| Déchets | Déchets recyclés ou réutilisés | 2 902,34 | — |
| Social | Salariés en contrat permanent | 2 555,69 | ETP |
| Social | Salariés en contrat temporaire | 74 | personnes |
| Social | Femmes / Hommes | 530 / 2 195 | personnes |
| Social | Taux de rotation | 23,9 | % |
| Social | Intérimaires | 630 | personnes |
| Social | Accidents du travail enregistrables | 282 | nombre |
| Social | Taux d'accidents du travail | 12,59 | pour 200 000 h |
| Social | Décès liés au travail | 2 | nombre |
| Social | Écart de rémunération femmes-hommes | -5,69 | % |
| Social | Couverture par une convention collective | 100 | % |
| Social | Heures de formation moyennes (femmes / hommes) | 5,52 / 8,71 | h |
| Gouvernance | Condamnations pour corruption | 0 | nombre |
| Gouvernance | Collaborateurs formés à la loi Sapin 2 (2025) | 49 | % |
| Gouvernance | Diversité de genre de l'organe de gouvernance | 29 | % |